

MAIRIE
DE
REPLONGES



Extrait du Registre
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de REPLONGES

Séance du 09 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 02 décembre 2022, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

N° Délibération
D692022

Nombre de membres en

Exercice : 27
Présents : 22
Votants : 27
Pour : 27
Contre : 0

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –
Mme PACCAUD Christine – Maires-Adjoints,
M. CHEVRET Pascal – Mme BLANC Dominique – Mme RAVAT Ginette –
Mme FONTIMPE Catherine – Mme DESBROSSES Marie-Claire –
Mme BOIVIN Nadine – M. DEVEYLE Alain – M. ALBENQUE Christophe –
M. RIGAUD Denis – M. GAILLARD Bruno – Mme BOZONNET Nathalie –
Mme PONCET Florence – Mme DEGRANGE Valérie – Mme LOURD Mathilde –
M. MURE Julien – M. BERRY David – M. BATAILLARD Kévin, Conseillers
Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : M. MONTERRAT Raphaël a donné pouvoir à
M. VERNOUX Bertrand, M. MONTERRAT Franck a donné pouvoir à M. RETY
Jean- Pierre, M. NILLOM Christophe a donné pouvoir à Mme ROBIN Pascale,
Mme JOLY Christelle a donné pouvoir à M. ALBENQUE Christophe,
Mme BONNAT Laura a donné pouvoir à M. BERRY David.

Date de la convocation :
02/12/2022

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération : **BUDGET COMMUNAL : DECISION MODIFICATIVE N°2**

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée délibérante le projet de décision modificative n°1 du budget communal ayant pour objet a pour objet d'intégrer les travaux en régie.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ACCEPTE la proposition de Décision Modificative n°2 au Budget Communal telle que suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses : compte 023-042 virement section investissement + 16 370.33 €
travaux en régie

Recettes : compte 722-042 travaux en régie + 16 370.33 €

Section d'Investissement :

Dépenses : compte 21312-040 opération 102 travaux en régie + 4 155.50 €
compte 21318-040 opération 102 travaux en régie + 1 651.66 €
compte 2151-040 opération 109 travaux en régie + 10 563.17 €

Recettes : compte 021-040 travaux en régie + 16 370.33 €

Pour copie délivrée conforme aux registres,
Replonges le 12 décembre 2022

Le Maire de REPLONGES,



Bertrand VERNOUX

Accusé de réception en préfecture
001-210103206-20221209-D692022-DE
Date de réception préfecture : 13/12/2022